

30 ANS
D'ENGAGEMENT
POUR UNE VILLE
PLUS SÛRE,
PLUS SOLIDAIRE ET
PLUS AGRÉABLE
À VIVRE

RUE DE
L'AVENIR

MONTREUIL

MER 17 OCT. 18

Programme des PREMIÈRES
ASSISES DES ESPACES PUBLICS

PARIS

JEU 18 OCT. 18

Vivre et se déplacer
dans les territoires

Forte de 30 ans d'expériences et d'actions, l'association Rue de l'Avenir inscrit son anniversaire dans le contexte des défis de ce début de 21^{ème} siècle pour lesquels, s'appuyant sur son réseau, ses débats et son audience, elle continuera, dans son domaine de compétence, à proposer des éléments de réponse.

QUESTIONNEMENTS, PROGRAMME DE TRAVAIL :

Expliciter et illustrer le constat de la situation actuelle en s'interrogeant sur le commun des espaces publics, aujourd'hui et demain, en particulier en ce qui concerne l'usage des modes actifs et collectifs dans les périphéries urbaines.

Comprendre comment les nouvelles mobilités, les nouveaux usages de la voiture et les nouvelles technologies, bousculent une régulation traditionnelle de la mobilité dans l'espace public, mais peuvent aussi permettre de nouveaux services et de nouvelles pratiques citoyennes.

Interroger le renouveau de la place de la nature à toutes les échelles des territoires urbanisés et dans l'espace public.

Réagir à l'érosion de la vie sociale et à la perte de l'urbanité dans de nombreuses petites et moyennes villes et définir des pistes de travail.

S'enrichir des approches que différentes villes en Europe ont pu construire pour penser un espace commun renouvelé face aux enjeux énoncés.

Un nouveau contexte

Depuis 1988, date de sa création, l'association Rue de l'avenir a eu pour ambition de contribuer à transmettre aux générations futures une ville plus sûre, plus solidaire et plus agréable à vivre. La réduction du nombre et de la vitesse des véhicules motorisés, pour plus de sécurité et pour un meilleur partage de l'espace public, a été le fil directeur de son engagement.

Elle a ainsi mené de multiples actions et en particulier : un Concours « la Rue...On partage ! », la publication de plusieurs éditions du « Code de la Rue dans le code de la route », au sein de collectifs d'associations une campagne « La ville 30km/h » et deux appels à projets « Rues aux enfants, rues pour tous ». Son objectif a été d'apporter une contribution citoyenne pour des villes et des villages à vivre.

Nous vivons aujourd'hui une révolution des mobilités : ruptures qui peuvent être technologiques, sociales ou comportementales. Cette révolution questionne tous les espaces publics, des centres villes aux multiples formes d'un périurbain qui n'a cessé de s'étendre.

La mobilité, il importe de le rappeler, qu'elle soit hyper technologique, numérisée, prétendument « propre » car électrique, ou « autonome » n'est pas une fin en soi mais un moyen de servir des territoires et leurs habitants.

Les 30 ans de Rue de l'Avenir, « Premières assises des Espaces publics », questionneront à la fois l'espace public comme bien commun, l'érosion de la vie sociale et la perte de l'urbanité dans de nombreuses petites et moyennes villes, l'importance de la nature en ville et les nouvelles relations entre l'espace public et le monde à venir des mobilités.

Elles mettront l'accent sur les territoires variés de la périphérie urbaine, là où les problématiques de déplacements sont plus dominées par l'usage des modes motorisés, en raison des distances et de la moins bonne couverture par les transports collectifs, territoires les plus fragiles où l'on constate, dans un contexte hostile aux modes actifs, qu'émergent aussi de nouvelles formes de sociabilité et une mobilité vecteur de coopération et de solidarité.



17/10/2018 - MONTREUIL

Matin :

Des espaces publics plus sûrs et plus agréables à vivre :
Visites de sites réaménagés ou en devenir.
Rendez-vous devant la Mairie de Montreuil.

Après-midi :

Quelles priorités pour les années à venir ?
Deux tables rondes.
Salle Franklin - 60 rue Franklin, 93 100 Montreuil.



18/10/2018 - PARIS

Matin :

L'espace public, un bien en commun :
Interventions de chercheurs et de praticiens.
FIAP Jean Monnet - 30 rue Cabanis 75014 Paris.

Après-midi :

Changer la donne dans les périphéries urbaines :
Quatre ateliers - une plénière de débat et de conclusion.
FIAP Jean Monnet - 30 rue Cabanis 75014 Paris.



Introduction aux ateliers du jeudi 18/10/2018



ATELIER 1 - Animation Dominique DURIEZ, Hervé JUDEAUX

DES DÉPLACEMENTS SÛRS ET AGRÉABLES POUR LES MODES ACTIFS DANS LES PÉRIPHÉRIES URBAINES

Après une période qui a permis dans les centres des villes de réagir à l'excès automobile, de considérer l'espace public urbain pour ce qu'il représente en termes de bien-être et de cohésion sociale et d'intégrer les innovations qui améliorent les services rendus, qu'en est-il pour les périphéries urbaines ? Quelles sont les approches possibles et les modalités d'intervention pertinentes pour plus de sécurité, de lisibilité et d'urbanité ?

L'urbanisation périurbaine comporte des territoires de caractéristiques très différentes. Dans la plupart des cas, la densité généralement faible et une voirie privilégiant de manière excessive la voiture rend la pratique des modes actifs plus difficile. Les approches en termes de bassin de vie, d'organisation polycentrique, d'intermodalité et d'aménagements seront au centre de la réflexion de façon à favoriser la marchabilité et la cyclabilité.



ATELIER 2 - Animation Bernard LANDAU, Christian COLLIN

ATTRAIT DE LA NATURE EN PÉRIURBAIN / BESOIN DE NATURE EN VILLE : QUELLES POLITIQUES FONCIÈRES ?

Pour un certain nombre d'habitants, le départ vers la périphérie signifie un rapprochement avec la nature. Pendant de longues années, en effet, la présence végétale en ville était limitée à des arbres d'alignement dans les rues, des squares et des parcs. Le besoin de nature en ville répond aujourd'hui à des usages beaucoup plus diversifiés qui vont des espaces d'agrément, à des jardins partagés, des problématiques de retour d'une pratique agricole en ville, ou une implication des habitants dans la gestion de certains espaces verts urbains. Le changement climatique donne un caractère d'urgence au retour de la nature en ville de façon à créer un abaissement de la température. Mais la pression foncière est souvent telle qu'il semble nécessaire d'anticiper sur la préservation voire l'augmentation d'espaces libres dans les territoires urbanisés.



ATELIER 3 - Animation Romain LALANDE, Jean-Paul CAMBERLIN

NOUVELLES MOBILITÉS, NOUVELLES TECHNOLOGIES ET NOUVELLES PRATIQUES CITOYENNES

Les nouvelles technologies ouvrent chaque jour de nouvelles possibilités pour étudier, faciliter, fluidifier les déplacements. Mais comme tout progrès, elles portent en leur sein même le revers négatif : leurs travers, leurs désagréments, leur nocivité. C'est à l'image des grandes sociétés qui offrent toujours plus de services mais qui, en concentrant les moyens et les compétences, tuent peu à peu les alternatives tout en renforçant une collecte des données toujours plus massive, renforçant ainsi leur pouvoir. Pourtant au-delà de ce constat inquiétant, des initiatives simples et/ou émancipatrices émergent, portées par des citoyens : transport de personnes âgées en pousse-pousse, jardins partagés sur l'espace public, échange de biens et de services, cartographie participative, circuits courts... L'humain n'a pas dit son dernier mot.



ATELIER 4 - Animation Anne FAURE, Anne de BEAUMONT

REVITALISER ET REQUALIFIER LES CENTRES DES PETITES VILLES, DYNAMISER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

La dévitalisation des centres des villes moyennes et des petites villes et de leur dynamique commerciale a enfin été reconnue comme un enjeu national et fait l'objet d'un programme de l'Etat. La construction d'hyper-marchés dans la périphérie des villes est un des facteurs de cette déshérence, mais il s'agit aussi de la fuite des emplois et des logements dans les secteurs peu denses. Les approches concernant toutes les fonctions urbaines et à l'échelle de l'agglomération sont donc à mettre en place. Le stationnement demandé par les commerçants n'est sans doute pas la solution au problème car leurs clients se plaignent plutôt du manque de qualité urbaine.



PROGRAMME

mercredi 17 oct. à Montreuil

10 H 00

ACCUEIL EN MAIRIE

Les enjeux de mobilité dans l'espace public à Montreuil

Catherine PILON, Maire adjointe chargée des transports, déplacements, stationnement, circulation

10 H 30

Constitutions de deux ou trois groupes en fonction de l'effectif

Visites de site

1 ou 2 groupes cyclistes
Montreuil

Visites de site

1 ou 2 groupes piétons
Montreuil

12 H 00

Restitution des visites et échanges

Salle Franklin

12 H 30

BUFFET

Salle Franklin

14 H 00



ATELIER : Les priorités de Rue de l'Avenir pour les 3 ans à venir

Tour de table avec les correspondants locaux,
les participants aux visites du matin et les partenaires de Rue de l'Avenir

15 H 30

Pause

15 H 45

Présentation du programme une Voirie pour Tous

Catia RENNESSON, CEREMA

16 H 00

Table ronde : de l'espace public à l'espace civique

Quelle réappropriation de l'espace public en tant que bien en commun ?
Collectifs collaboratifs d'animation urbaine : Marseille, Strasbourg, Saint-Etienne, Montreuil

Avec la participation Thierry PAQUOT, philosophe de l'urbain

17 H 30

Echanges et débat

18 H 00

COCKTAIL

Inauguration de l'exposition : "Espace public : quelles évolutions en 30 ans"

19 H 30

DÎNER FESTIF À MONTREUIL



PROGRAMME

jeudi 18 oct. à Paris 75014

09 H 00

Accueil : Denis MOREAU, vice-président fondateur Rue de l'Avenir

L'espace public : un bien en commun

Catherine PILON, Maire adjointe chargée des transports, déplacements, stationnement, circulation

09 H 15

Les enjeux de l'espace public : des centres aux périphéries urbaines

Antoine FLEURY, géographe, chercheur

09 H 45

Urbanisme et mobilités

Alfred PETER, paysagiste et urbaniste

10 H 15

Débat avec la salle

10 H 45

Pause

11 H 00

30 ans de modération de la circulation en Europe

Introduction Anne FAURE, présidente Rue de l'Avenir

Suisse : Alain ROUILLER, vice-président Rue de l'Avenir Suisse et Dominique VON DER MUHLL, architecte, urbaniste EPFL

Italie : Mario BELLINZONA, médiateur

Belgique : Philippe HANOCQ, architecte enseignant

12 H 00

Echanges et débats

12 H 30

Déjeuner au FIAP

14 H 00

Organisation des ateliers

14 H 15

 **ATELIER 1** – Des déplacements sûrs et agréables pour les modes actifs dans les périphéries urbaines, Animation Dominique DURIEZ, Hervé JUDEAUX

 **ATELIER 2** - Attrait de la nature en périphéries /besoin de nature en ville et politiques foncières
Animation Bernard LANDAU, Christian COLLIN

 **ATELIER 3** - Nouvelles mobilités, nouvelles technologies et nouvelles pratiques citoyennes,
Animation Romain LALANDE, Jean-Paul CAMBERLIN

 **ATELIER 4** - Requalifier les centres des petites villes et revitaliser le commerce
Animation Anne FAURE, Anne de BEAUMONT

16 H 00

Pause

16H 15

Restitution des ateliers, échanges et débat

16H 45

Conclusion des journées Sylvie BANOUN Coordinatrice interministérielle pour le développement de la marche et de l'usage du vélo auprès de la Ministre chargée des transports et ANNE FAURE, présidente Rue de l'Avenir.

17 H 15

Fin de la journée



QUELQUES INTERVENANTS DES PREMIÈRES ASSISES DE L'ESPACE PUBLIC

ANIMATION DES JOURNÉES :
Sylvain ALLEMAND, journaliste



 **Sylvie BANOUN, administratrice civile**

Linguiste et économiste de formation, a été nommée, en juin 2016, coordinatrice interministérielle pour le développement de la marche et de l'usage du vélo, après avoir animé des ateliers de réflexion sur ces thèmes dès la fin 2015. Elle a occupé de nombreux postes administratifs et a notamment été responsable de la vie associative et de l'éducation au ministère de la Jeunesse et des Sports.

 **Anne de BEAUMONT, élue de la ville de Firminy (42) et de St Etienne Métropole**

A participé à la création de MOPI (Maison de la Mobilité dans le PNR du Pilat) et a participé au lancement d'un réseau de covoiturage en milieu rural. S'engage en faveur de la revitalisation du centre-ville de Firminy et de la pratique des modes actifs dans la ville.

 **Mario BELLINZONA, médiateur linguistique, spécialiste de la participation citoyenne, indépendant**

Développe des stratégies de participation locale pour une ville durable, principalement en Piémont, à Turin. Anime l'association LAQUP qui milite pour la qualité urbaine et la mobilité durable, s'engage pour valoriser les actions des jeunes qui agissent pour améliorer la qualité de l'espace public.

 **Jean-Paul CAMBERLIN, secrétaire général de Rue de l'Avenir**

A été élu de la ville de Rouen pendant de nombreuses années, s'est engagé en faveur des transports collectifs, des problématiques environnementales et s'interroge actuellement sur les avancées et les menaces liés aux nouvelles technologies en matière de mobilité.

 **Christian COLLIN Architecte, urbaniste, membre du bureau de Rue de l'Avenir**

Président de Val de Marne Environnement, il apporte son expertise sur de nombreux dossiers concernant l'Île-de-France avec une approche soulignant les liens étroits avec la ville des différentes composantes du milieu naturel (eau, air, flore, faune...). C'est par ailleurs un spécialiste des modalités d'apaisement de la circulation en milieu urbain et il intervient bénévolement sur ce sujet au nom de Rue de l'avenir pour de nombreuses associations franciliennes.

 **Annelise COMPARET, paysagiste, écologue**

Est chargée de mission Paysage et qualité des espaces publics à Grenoble-Alpes-Métropole, a développé le « Guide des espaces publics » de la Métropole avec Lionel Faure. Elle évalue la capacité d'amélioration des projets d'espaces publics grâce à la grille d'évaluation du guide qui encadre la conception et permet d'atteindre les objectifs du guide.

 **Dominique DURIEZ, architecte, responsable de programmes immobiliers sociaux, administratrice de Rue de l'Avenir**

A dédié en grande partie sa pratique professionnelle au logement social au sein du groupe 3F, comme responsable de programmes d'opérations de logements en renouvellement urbain et de structures d'hébergement.

 **Anne FAURE, urbaniste, présidente de Rue de l'Avenir**

a créé la société ARCH'URBA dont elle a dirigé les études et les recherches de 1980 à 2013. Son engagement en faveur du partage de la rue date du programme expérimental de l'état français « Ville plus sûre, quartiers sans accidents » (1984-1988) où elle a participé activement à l'équipe nationale d'animation et d'évaluation.

 **Lionel FAURE, géographe**

Après avoir été « Monsieur Vélo » de l'agglomération grenobloise pendant 10 ans, il est référent à Grenoble-Alpes-Métropole pour les aménagements de voirie en faveur des modes actifs et expert auprès des communes de l'agglomération pour les zones de circulation apaisée et les aménagements destinés aux piétons et aux vélos. Il a initié le « Guide de la voirie ».

 **Antoine FLEURY, géographe, Chargé de recherche au CNRS**

Ses recherches portent principalement sur la production des espaces publics appréhendés sous différents angles allant de l'aménagement et de la gestion aux usages et à leur régulation, et au commerce urbain, abordé conjointement sous l'angle des structures commerciales, des pratiques des commerçants et des politiques publiques.

Philippe HANOCQ, Ingénieur architecte et urbaniste, enseignant, Université de Liège

Expert responsable d'une cellule opérationnelle de réflexion et d'avis sur la mobilité et les processus de développement spatial, peut aussi faire valoir une expertise de plus de 30 ans en matière de marchés publics relatifs à des projets d'aménagement territorial, en particulier des projets impliquant des interventions sur l'espace public.

Hervé JUDEAUX, architecte, urbaniste, membre du bureau de Rue de l'Avenir

A enseigné en urbanisme et architecture, assuré l'ingénierie de la formation dans plusieurs établissements supérieurs, développé son expertise à la Ville de Paris en aménagement et gestion de l'espace public. Il contribue aujourd'hui à la fabrique de la Ville de demain par ses activités au sein d'un réseau d'associations professionnelles.

Romain LALANDE, composteur de Communs, association VECAM

Avec l'association VECAM, il s'intéresse aux Communs, au partage de connaissances et à l'augmentation du pouvoir d'agir des gens. Au sein du collectif Osons, il accompagne les collectifs à développer des usages collaboratifs (souvent outillés du numérique) afin de rendre chacun acteur du monde qui l'entoure.

Bernard LANDAU, architecte voyer honoraire de la ville de Paris

Collabore depuis 1983 à la ville de Paris, nommé Architecte Voyer Général puis adjoint à la Directrice de l'Urbanisme en 2009 ; enseignant à l'école d'architecture de Marne la Vallée de 1999 à 2014. Actuellement président du département Urbanisme/Mobilités et responsable des universités d'été de l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris.

Denis MOREAU, juriste et magistrat honoraire

A créé l'association Rue de l'Avenir en 1988 « pour une ville plus sûre et plus agréable à vivre ». Il anime la campagne « Rues aux enfants, rues pour tous » qui réunit trois autres associations d'éducation populaire et qui a vu éclore une centaine de projets.

Thierry PAQUOT, philosophe de l'urbain, professeur des universités

Avocat de la place de l'enfant dans la ville depuis de nombreuses années, il a accompagné la campagne « Rues aux enfants, rues pour tous ». Il a été rédacteur en chef de la revue Urbanisme pendant 18 ans. Il est l'auteur d'une soixantaine d'ouvrages sur les villes, l'urbanisation planétaire, les utopies, l'écologie...

Alfred PETER, paysagiste, urbaniste

Créé en 1985 l'atelier Alfred Peter installé à Strasbourg et à Lyon est très engagé dans l'émergence des villes durables. Sans chercher à imposer les bons modèles, l'atelier s'appuie sur les désirs exprimés par les gens, dans un modèle de planification de plus en plus horizontal. Sa principale plus-value se situe donc dans des transpositions spatiales inédites prenant leurs racines dans cette rencontre entre les désirs et les savoirs.

Catia RENNESSON, chargée du programme «Une Voirie pour tous» au Cerema

De formation ingénieure, elle assure au Cerema depuis 3 ans, l'animation d'un programme national de diffusion des connaissances et des savoir-faire, destiné à construire une culture commune de l'aménagement de la voirie et des espaces publics, pour un partage plus équilibré de l'espace-rue entre tous les usages urbains et la promotion des mobilités actives.

Alain ROUILLER, Vice-Président de Rue de l'Avenir Suisse

Expert reconnu sur le plan international, vice-président de Rue de l'Avenir Suisse et animateur du Réseau Rues regroupant plusieurs pays francophones, il réalise, un travail d'information important pour faire évoluer la situation concernant la place dans l'espace public des personnes vulnérables et pour faire connaître les aménagements pionniers.

Dominique VON DER MUHLL, architecte, urbaniste, ex collaboratrice scientifique à l'EPFL

Poursuit une activité de recherche et d'enseignement sur des thèmes à l'articulation entre l'urbanisme et mobilité, modération de la circulation et politiques en faveur des modes doux, dans une perspective de qualité de vie des espaces habités. Membre active de Rue de l'Avenir Suisse depuis plus de vingt ans.



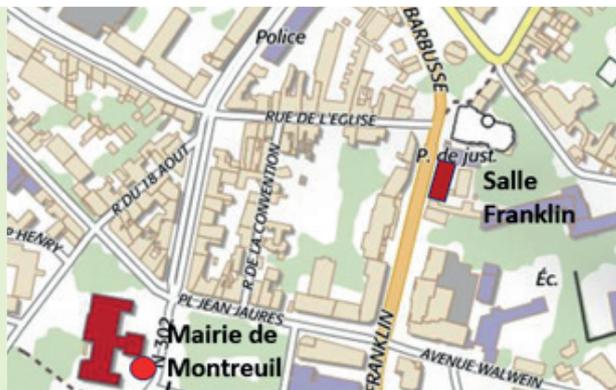


MONTREUIL

17/10 - 9 h 45
Mairie de Montreuil
Rendez-vous le devant la mairie

17/10 - 13 h 45 - Salle FRANKLIN
60 rue Franklin - 93 100 Montreuil
A 3 mn à pied de la mairie

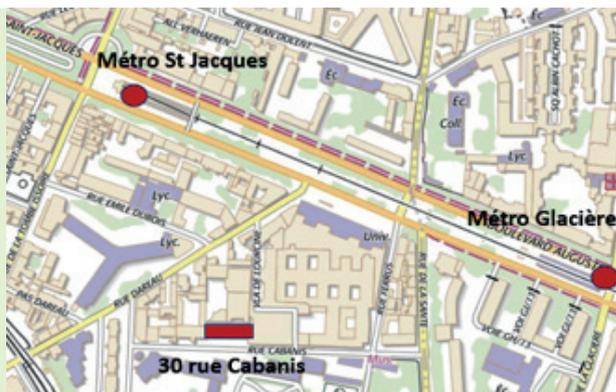
Accès Métro ligne 9
station Mairie de Montreuil



PARIS

18/10 - 8 h 45
FIAP Jean Monnet
30 rue Cabanis
75014 Paris

Accès Metro ligne 6
stations Glacière
ou Saint Jacques



Pourquoi Montreuil ?



La ville de Montreuil accueille la première partie de notre rencontre. C'est l'occasion de visiter et d'échanger sur les nombreux dispositifs mis en place par une ville particulièrement innovante en matière d'apaisement et de partage de l'espace public : limitation de la vitesse à 30 km/h dans toute la ville à l'exception des grandes artères, traitement des « petits espaces publics autrement » qui, requalifiés avec des moyens simples améliorent la vie des quartiers, aménagements de places et notamment le grand projet de la Croix de Chavaux qui vise à rééquilibrer les usages de l'espace entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes...

Merci à Montreuil pour son engagement en matière d'aménagement de l'espace public et pour son accueil.

Les journées
ont bénéficié du
soutien de :

